



HAL
open science

Licence Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales. 2017, Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA. hceres-02027122

HAL Id: hceres-02027122

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027122v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Licence Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales

Université de Reims Champagne-Ardenne

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Arts, lettres, langues et sciences humaines

Établissement déposant : Université de Reims Champagne-Ardenne

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La Licence *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* de l'Université de Reims Champagne-Ardenne recrute à partir de tous les baccalauréats, mais accueille plus particulièrement les baccalauréats généralistes. Elle forme des étudiants spécialistes de langues (Anglais, Allemand, Espagnol). Elle permet l'acquisition de compétences linguistiques (compréhension de la langue parlée et écrite, traduction, expression dans la langue à l'écrit comme à l'oral), mais également une connaissance de la littérature et de la civilisation des pays qui parlent la langue étudiée comme langue principale. Outre les trois spécialités de langues mentionnées ci-dessus, il y a également un parcours *Anglais Français langue étrangère* et un autre *Espagnol Français langue étrangère*.

La première année (L1) est un portail de langues qui permet une remise à niveau des étudiants sur un plan méthodologique. Ce tronc commun est également partagé avec les *Langues étrangères appliquées* (LEA) puisque les trois spécialités sont actives dans cette autre formation. Puis la deuxième (L2) et la troisième année (L3) permettent une spécialisation progressive qui doit mener les étudiants à un niveau de connaissances et de compétence leur permettant ensuite de poursuivre dans des masters spécialisés dans la langue étudiée, soit en recherche, soit en *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF) comme professeurs des écoles ou du second degré, formateur en Français Langue Etrangère (FLE) en France ou à l'étranger. Ils peuvent également se spécialiser dans l'interprétariat, l'art et la culture (guides, conférenciers, métiers de la médiation culturelle) mais également dans la communication, l'administration (concours de la fonction publique), le journalisme, etc. Les enseignements se font en présentiel pour moitié en cours magistraux et pour moitié en travaux dirigés. L'*Anglais* a délocalisé sa formation sur le site de Troyes (Centre Universitaire Troyen, et depuis 2015 c'est l'*Espagnol* qui en a fait de même.

Analyse

Objectifs

Les objectifs sont très bien indiqués, ils correspondent aux attentes d'une formation généraliste en langues et cultures étrangères à la fois en termes de compétences et de connaissances parfois spécifiques comme celles requises dans un parcours *Français langue étrangère* pour les spécialités *Anglais* et *Espagnol* ou pour les germanistes une spécialisation dans les structures administratives et culturelles transfrontalières avec l'Allemagne (« Eurorégions »). Les compétences en langues suivent les critères du Cadre Européen Commun de Référence en Langues (CECRL), elles concordent pour l'essentiel avec ce que l'on attend de filières de langues bien qu'il ne soit pas fait état de la capacité à traduire d'une langue à l'autre dans les deux sens. La formation propose à la fois la voie de la certification (métiers des langues vivantes comme les concours de l'administration) et la voie de la poursuite d'études (métiers de la recherche et de l'enseignement).

Organisation
<p>L'architecture des trois années de licence est bien définie et lisible. Elle comporte un portail commun avec les langues étrangères appliquées (LEA) en première année, ce qui permet une mise à niveau des étudiants primo arrivants et autorise une certaine harmonisation entre les trois spécialités LLCER (<i>Anglais, Allemand, Espagnol</i>) et LEA dont les cours de langues sont mutualisés. Il s'agit de proposer aux étudiants une spécialisation progressive qui se met en place en deuxième année et se poursuit en troisième année, en particulier grâce à un stage obligatoire. Si cette architecture, qui est reproduite systématiquement dans les trois spécialités de la mention, est cohérente, elle ne satisfait pas l'ensemble des étudiants, dont certains aimeraient se spécialiser dès la première année. Les cours de méthodologie et de culture, en semestres 1 et 2, parce qu'ils sont mutualisés, sont donnés en français, ce qui est regrettable mais en l'état de la structure de la formation, inévitable. Des tronc communs sont également mis en place entre la spécialité <i>Anglais</i> et la spécialité <i>Anglais Français langue étrangère</i>, ainsi qu'entre les spécialités <i>Espagnol</i> et <i>Espagnol Français langue étrangère</i>. La délocalisation à Troyes de l'<i>Anglais</i> et de l'<i>Espagnol</i>, spécialités encadrées par la même équipe pédagogique qu'à Reims est une réussite tant sur le plan des effectifs que des résultats. Les intitulés des unités d'enseignement des semestres 1 et 2 en <i>Anglais</i> et <i>Allemand</i> sont fournis (mais pas en <i>Espagnol</i>). Ils mériteraient sans doute quelques explications supplémentaires. Il n'est pas évident de saisir ce qui est enseigné dans : « technique d'expression pour grand débutant » ou « sphère d'expansion et d'influence des pays européens ». La structure de la formation est conforme aux attentes de ce type de formation à savoir que chacune des trois années est divisée en deux semestres de cinq unités d'enseignement (UE) à six crédits European Credit Transfer System (ECTS) chacune.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Cette licence est bien implantée localement à Reims avec une délocalisation qui réussit à Troyes. Le recrutement des étudiants se fait essentiellement localement, ce qui n'est pas surprenant dans la mesure où il s'agit d'une licence de langues de type classique que l'on trouve dans la plupart des universités des alentours. Cette offre de proximité est donc nécessaire pour les étudiants à mobilité faible. La formation est également bien placée dans l'environnement de la recherche car elle est adossée au Centre Interdisciplinaire de Recherches sur les Langues et la Pensée (CIRLEP, EA 4299), la plupart des enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique en sont membres.</p> <p>Les choses sont un peu différentes pour les germanistes qui ne peuvent permettre à leurs étudiants de poursuivre en master, en l'absence d'une telle formation à l'Université de Reims Champagne-Ardenne. Ils se tournent donc vers les régions transfrontalières avec l'Allemagne avec la spécialisation « Eurorégions ». Il s'agit d'un stage de huit semaines obligatoire entre le semestre 5 et le semestre 6 (L3) dans une institution culturelle au sein d'une des quatre « Eurorégions » en Allemagne. On note de nombreux partenariats à l'international, comme Aix-la Chapelle (<i>Rheinisch-Westfälische Technische Hochschule</i>), Frankfurt/Oder (<i>Europa-Universität Viadrina</i>), Salzburg (<i>Paris-Lodron Universität</i>), Timisoara (<i>West-Universität Temeswar</i>), l'université du Kent, des écoles privées en Angleterre telles <i>Saint Paul's School</i> (London), <i>Abingdon School</i> (Oxford), <i>Royal Hospital School</i> (Norfolk), <i>Bryanstone School</i> (Dorset), <i>Haberdasher Aske's School</i> (London), <i>Sedburgh School</i> (Cumbria), <i>Mary Immaculate College</i> (University of Limerick) et IADT (<i>Institute of Arts, Design and Technology</i>, Dublin), Université d'Etat de Pittsburg (Kansas, USA), Université de Bishop (Canada), universités de Madrid, Oviedo, Malaga, Saragosse, Saint Jacques de Compostelle et Burgos (Espagne), universités de La Plata (Argentine), Pontificia Universidad Católica del Perú (Lima) et Universidad de San Marcos (Lima).</p>
Equipe pédagogique
<p>L'Equipe pédagogique est de facture classique pour une composition académique : chaque équipe des spécialités est composée d'enseignants-chercheurs (8 en allemand, 19 en anglais, 10 en espagnol et 4 en français langue étrangère FLE), de quelques enseignants du secondaire (2 en allemand, 9 en anglais, 5 en espagnol et 1 en FLE), peu de vacataires ou lecteurs (8 toutes spécialités confondues) et pas d'intervenants extérieurs professionnels compte tenu de la spécificité généraliste de la formation comme l'indique le dossier. Chaque niveau du cursus est supervisé par un responsable (un responsable de la mention, un pour chaque spécialité, un pour le Français Langue Etrangère, un responsable pédagogique par année, etc.). Pour autant, le fonctionnement des équipes pédagogiques n'est pas très bien indiqué. Des étudiants sont invités aux réunions pédagogiques sans que l'on sache combien ils sont, ni leur mode de recrutement. Il est précisé que les réunions ont lieu « selon les besoins » sans plus de détails et l'on se demande quels sont ces besoins, pourquoi ces réunions n'ont-elles pas lieu à dates fixes. Il est également indiqué que l'équipe pédagogique « se confond avec le conseil de perfectionnement pour la L1 et la L2 et les conseils de départements pour la L2 et la L3 ». Une meilleure lisibilité permettant de parfaitement distinguer quelles sont les attributions des uns et des autres serait un point d'amélioration.</p>

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études
<p>En ce qui concerne les effectifs, cette formation a connu une hausse dans les trois spécialités en 2015-2016 après une période de baisse des effectifs. Ils sont constants depuis 2012 comme l'indiquent les données internes aux équipes de la formation auxquelles sont associées celles de La cellule d'Appui au Pilotage (CAP) et l'Observatoire du Suivi, de l'Insertion Professionnelle et de l'Evaluation (OSIPE). L'ouverture de la spécialité <i>Espagnol</i> à Troyes en plus du maintien de celle de Reims est indiquée comme la source de l'augmentation des effectifs (70 inscrits dont 20 à Troyes en 2015-2016). En revanche, les effectifs sont faibles en <i>Allemand</i> comme dans la plupart des universités françaises (13 étudiants en première année en 2015-2016). On peut se poser la question de la relative faiblesse des effectifs en <i>Espagnol</i>. Les chiffres pour l'anglais sont plus rassurants (353 étudiants inscrits en première année, dont 249 à Reims et 104 à Troyes).</p> <p>Le taux de réussite de l'ensemble de la licence à la fin de la première année est faible, constat déjà fait dans la précédente évaluation : à peine la moitié des effectifs de la première année est admis totalement ou partiellement en deuxième année. En revanche, le passage de la deuxième année à la troisième année se fait plus facilement. Le faible taux de réussite est lié, d'après le dossier, au nombre élevé d'inscrits, la faiblesse relative du contrôle continu en est certainement la raison (par exemple en anglais). Ces modalités de contrôle sont donc à revoir.</p> <p>Une proportion importante des licenciés poursuit ses études en master recherche ou MEEF dans le même établissement (de 57 à 70 % des effectifs entre 2012 et 2015), ce qui désigne cette formation comme un acteur local important pour l'anglais et l'espagnol, mais l'allemand n'a pas de master à l'Université de Reims Champagne-Ardenne. Les chiffres de l'insertion professionnelle sont faibles, ce qui est compréhensible pour une licence généraliste. Ils sont basés sur une enquête ayant eu un taux de réponse lui aussi faible de la part des étudiants.</p>
Place de la recherche
<p>La recherche a sa place dans la formation du fait de la présence d'enseignants-chercheurs dans l'équipe pédagogique qui sont tous affiliés au même laboratoire, le Centre Interdisciplinaire de Recherches sur les Langues et la Pensée (CIRLEP, EA 4299), ce qui donne une certaine cohésion à cette équipe. Le dossier fourni par l'établissement stipule que ce sont surtout les professeurs qui sont impliqués dans les activités liées à la recherche. On peut se demander à quoi cette remarque correspond. Les maîtres de conférences ne font-ils pas assez de recherche ? Ce laboratoire organise beaucoup de séminaires mais les étudiants ne sont pas tenus d'y assister au-delà d'une simple incitation (dont les modalités ne sont pas indiquées). Par ailleurs aucun dispositif spécifique n'est pensé pour initier à la recherche.</p>
Place de la professionnalisation
<p>La professionnalisation est prise en compte dans cette formation bien qu'elle ait pour vocation principale la poursuite d'études en master. Le projet professionnel personnalisé (PPP) est élaboré dans cette perspective autour d'un stage obligatoire en troisième année, suivi par un enseignant référent de l'équipe pédagogique et encadré par le Service d'Information et d'Orientation Universitaire et le Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (SIOU-BAIP), cellules de l'université dédiées aux stages. Il fait l'objet d'une évaluation au travers d'un rapport de stage. C'est dans le cadre du PPP qu'interviennent des professionnels comme des enseignants, des bibliothécaires ou des traducteurs en deuxième et troisième année. La place de la professionnalisation est la plus importante dans la spécialité <i>Allemand</i>, puisque le stage obligatoire est de huit semaines dans un pays germanophone (au lieu des dix jours qui peuvent s'effectuer en France). Les types d'institutions auxquels les étudiants ont accès ne sont pas indiqués dans le dossier. Les enseignements permettent de développer une spécialité « Eurorégions » avec des débouchés dans les structures culturelles et administratives transfrontalières. Les étudiants peuvent aussi se familiariser aux métiers de l'enseignement, du livre, de la culture et du patrimoine, de la communication, ou à ceux liés aux langues au travers d'un cycle de conférences en troisième année que complètent deux heures de travaux dirigés obligatoires.</p>
Place des projets et des stages
<p>Le dossier d'autoévaluation met l'accent sur les stages plus que sur d'autres projets. La précédente évaluation AERES en 2011 avait recommandé de développer ce secteur, ce qui a donc été fait. L'équipe de formation a mis en place un stage obligatoire en troisième année, avec des modalités différentes selon les disciplines. Les germanistes se voient proposés de choisir entre un stage Erasmus et un long stage de huit semaines dans un pays germanophone. Pour les anglicistes et les hispanisants on note quelques différences et de la souplesse dans le fonctionnement du stage. Les étudiants de ces spécialités doivent effectuer soixante-dix heures obligatoires soit un total de dix jours ou vingt demi-journées de stage. Les étudiants qui se destinent à l'enseignement peuvent, quant à eux, effectuer un stage dans un établissement du primaire ou du secondaire dans le cadre de l'Emploi d'Avenir Professeur (EAP) piloté par le rectorat. L'étudiant est pris en charge par le Service d'Information et d'Orientation Universitaire et le Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (SIOU-BAIP) ainsi que par un enseignant référent. Ce dernier suit l'étudiant et le guide en cours dans la préparation de ce stage. Un crédit européen valide le rapport de stage qui est donc d'un poids conséquent dans l'attribution du diplôme. Le projet personnel personnalisé est construit autour du stage qui se veut une initiation à la professionnalisation dans la perspective de la période post licence. A titre d'exemple, une annexe présente le rapport de stage d'une étudiante.</p>

Place de l'international
<p>La place de l'international est centrale dans la formation en langues. Les étudiants ont la possibilité de partir en séjour Erasmus et / ou en assistantat dans des pays parlant la langue qu'ils étudient. On trouve un nombre important de conventions avec des pays étrangers. Toutefois, les chiffres des étudiants en mobilité sortante sont relativement modestes (47 étudiants à l'étranger en 2015-2016, 22 en programme Erasmus et 25 assistants), et ne semblent concerner que les étudiants ayant obtenu leur licence, ce qui est habituel dans les cursus de langue, les étudiants préférant partir en master 1. Le départ à l'étranger en licence n'est pas une obligation pour obtenir le diplôme. Il apparaît que peu d'étudiants étrangers viennent intégrer la formation, ce qui est regrettable. L'analyse de ce constat serait sans doute souhaitable.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
<p>La formation est ouverte à tous les baccalauréats y compris techniques et professionnels. Toutefois, dans une logique de continuité, ce sont principalement des étudiants des baccalauréats généraux et en particulier les littéraires qui s'inscrivent dans cette formation. Les étudiants issus des autres baccalauréats sont peu nombreux et connaissent un taux d'échec plus marqué malgré les dispositifs mis en place pour les aider en première année. Le dispositif de validation des acquis de l'expérience (VAE) n'est pas très utilisé par les étudiants, et son mode de fonctionnement n'est pas détaillé. La première année avec ses tronc communs méthodologiques est conçue comme une mise à niveau, mais malgré cela le taux d'abandon se situe autour de 50 % dans toutes les spécialités. Il existe des passerelles qui permettent de passer de la spécialité LLCER à celle LEA, ce qui est favorisé par l'existence du tronc commun. Le porteur du dossier déplore un manque de suivi individualisé auprès des étudiants de la première année et considère que l'absence de tutorat est un frein à leur réussite, mais c'est aussi un manque d'informations préalables sur les pré-requis nécessaires qui est facteur d'échec. A cela s'ajoute la faiblesse du contrôle continu dans la spécialité à gros effectif (<i>Anglais</i>), et le principe de tronc commun de la première année qui peut être un frein pour l'obtention d'un bon niveau de langue.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>L'enseignement au sein de cette formation se fait en présentiel. On note un bon équilibre entre cours magistraux et travaux dirigés (ces derniers sont importants pour la pratique des langues) en conformité avec les attentes d'une filière classique de langue. Les étudiants en situation particulière sont bien pris en compte et bien encadrés. Le système de VAE est présent pour permettre aux étudiants venant de l'extérieur d'intégrer la formation mais n'est pas détaillé. On ne connaît pas les modalités de son fonctionnement. Le porteur du projet mentionne que peu d'étudiants ont recours à ce dispositif, la question serait de savoir pourquoi. Le numérique est relativement présent dans la formation. Il fait l'objet d'un enseignement de trente-six heures dont douze de cours magistraux en première année suivi d'un dispositif incitatif en deuxième année d'auto-formation avec des outils numériques dans un « Centre de Ressources et Espaces Langue ». En revanche, en troisième année, les développements innovants en langue ne sont proposés qu'aux étudiants suivant la spécialité <i>Français langue étrangère</i> (FLE). Le numérique est présenté dans le dossier comme un outil au service de la pédagogie et de la formation de l'étudiant, mais n'est pas un sujet de recherche et d'expérimentation.</p>
Evaluation des étudiants
<p>Il existe une disparité entre les spécialités concernant l'équilibre entre contrôle continu et contrôle terminal, selon que les spécialités comportent un nombre important d'étudiants ou pas. Le manque relatif de contrôle continu dans la spécialité <i>Anglais</i> par rapport à <i>Espagnol</i> et <i>Allemand</i>, attribué au nombre important d'étudiants anglicistes, est regrettable. On peut expliquer en partie par là le faible taux de réussite à l'issue de la première année. Il serait utile d'indiquer quel est le mode de fonctionnement des jurys, dont on ignore s'ils sont communs à la formation au bien distincts par spécialités. La composition, la fonction et la compétence des jurys en revanche sont clairement expliquées, on peut toutefois ajouter que ces jurys doivent examiner les demandes des étudiants concernant leur situation particulière et éventuellement les raisons qui pourraient expliquer leurs difficultés ponctuelles (problème de santé, changement dans leur situation professionnelle ou familiale, etc.).</p>
Suivi de l'acquisition de compétences
<p>Le suivi de l'acquisition des compétences est évalué pour les langues selon les critères du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL) et le niveau C1 doit être acquis à l'issue de la troisième année. Mais le dossier ne fait pas référence à d'autres aspects de l'évaluation si ce n'est ceux liés au cursus qui permettent de mesurer la progression des étudiants. On note l'absence d'informations concernant l'évaluation des compétences transversales et qu'il n'est pas fait mention de l'existence d'un livret ou d'un portefeuille de l'étudiant. Les éléments présentés dans le dossier (questionnaires, résumés, exposés) ne donnent pas une idée précise du suivi de l'acquisition des compétences. La fiche de supplément au diplôme est correctement remplie mais omet les « résultats obtenus ».</p>

Suivi des diplômés

Le suivi a été pris en charge récemment par l'université de Reims avec des résultats plutôt modestes à cause du faible taux de réponse des étudiants, mais des mesures ont été prises pour un meilleur suivi à l'avenir. Deux cellules de l'université sont particulièrement chargées de ce travail de suivi des diplômés : La Cellule d'Appui au Pilotage (CAP) et l'Observatoire du Suivi, de l'Insertion Professionnelle et de l'Evaluation (OSIPE). D'autres éléments d'appréciation du devenir des étudiants diplômés de la formation proviennent des secrétariats de spécialité en master qui renseignent la provenance des étudiants entrant dans la formation. Ce domaine doit être amélioré par la gouvernance. De nombreux étudiants poursuivent en master dans le même établissement dans une suite logique qui indique que la proximité géographique est un facteur déterminant pour les étudiants ainsi que la qualité de l'offre de formation. Il faudrait affiner cette analyse. On peut se demander, en effet, si les étudiants qui poursuivent en master ne sont pas plus susceptibles de répondre au questionnaire du suivi des diplômés que ceux qui en sont partis.

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

Le conseil de perfectionnement a été mis en place, mais il manque de lisibilité auprès des étudiants car son activité peut être confondue avec celle des équipes pédagogiques de première et deuxième année. Il est bien structuré, la composition de ses membres est parfaitement définie et représentative de l'ensemble de l'équipe pédagogique. On se demande toutefois si c'est le conseil de perfectionnement ou bien l'équipe pédagogique, visiblement attentive aux attentes des étudiants, qui a infléchi le fonctionnement de la formation afin de tenir compte de leurs demandes et a ainsi procédé au réexamen de l'organisation de la première année. On peut aussi se poser la question de la spécificité et du rôle propre de ce conseil de perfectionnement qui paraît purement formel. La fréquence des réunions n'est pas assez détaillée, ni leur fonctionnement. Les étudiants sont invités à participer à l'évaluation des enseignements sous forme de questionnaires anonymes dont les résultats ne sont pas très exploitables à cause du faible taux de réponse. Il conviendrait de revoir les modalités de ces évaluations (les rendre obligatoires par exemple) afin d'en assurer l'efficacité et qu'elles soient représentatives. L'autoévaluation de la formation paraît solide (ce dont témoigne la rédaction du dossier, sans toutefois en préciser les modalités).

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Des stratégies concertées pour une bonne implantation locale qui joue son rôle de proximité, avec une délocalisation réussie à Troyes.
- Un travail de mutualisation entre les trois langues et le LEA.
- Une organisation solide et lisible des enseignements avec des spécialités affirmées et des efforts importants pour rendre les cursus attractifs.
- Des équipes solides avec des enseignants-chercheurs majoritaires et investis et une formation adossée au même laboratoire.
- Une écoute des étudiants manifeste et une prise en compte de leurs demandes.

Points faibles :

- Faible taux de réussite en L1.
- Effectifs de la spécialité *Allemand* inquiétants.
- Insuffisance du suivi des diplômés et faiblesse des évaluations.
- Insuffisance du contrôle continu en spécialité anglais

Avis global et recommandations :

La formation est bien implantée localement. Son autoévaluation est active, elle analyse avec minutie ses points faibles et propose des solutions pertinentes comme la structuration de l'offre sur deux sites, un suivi personnalisé en première année ou la création d'une nouvelle spécialisation en allemand. Elle joue bien son rôle de pôle universitaire de proximité. Elle devrait néanmoins affiner ses outils d'évaluation des enseignements ainsi que de l'origine et du devenir des étudiants. Il serait intéressant qu'elle réfléchisse à l'amélioration de sa première année (tutorat pour les étudiants et augmentation de la part disciplinaire afin de ne pas décevoir ceux qui veulent se spécialiser rapidement). Il faudrait généraliser le contrôle continu à toutes les spécialités (*Anglais*).

Observations de l'établissement

Reims, le 22 mars 2017

**Le Président de l'Université de Reims
Champagne-Ardenne**

N/Réf. : /2017/MH/DEVU

Affaire suivie par Mme Mélanie HOFFERT

À

Monsieur Michel COSNARD
Président du Hcéres

Objet : Retour sur le rapport d'évaluation de la licence *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales*

Monsieur le Président,

L'Université de Reims Champagne-Ardenne tient à remercier l'ensemble des personnels du Hcéres, ainsi que les experts qui ont mené l'ensemble des évaluations de nos formations. Les remarques et recommandations qui ont été faites nous seront très utiles pour finaliser notre nouvelle offre de formation.

Vous trouverez ci-après la réponse du responsable de la formation.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.



Guillaume GELLÉ

Commentaires du responsable de la formation :

- « aucun dispositif spécifique n'est pensé pour initier à la recherche » (p. 5).
Parmi les solutions évoquées figure notamment la possibilité de faire effectuer des stages aux étudiants de L3 au sein de nos centres de recherche, notamment le CIRLEP. Les étudiants pourraient se voir attribuer des tâches à réaliser (recherches en bibliothèque et sur bases de données, compte-rendu de séminaires de recherche, etc.). Par ailleurs, un EC clairement identifié en ce sens a été introduit dans la maquette soumise à accréditation pour le contrat quadriennal 2018-22.
- Lisibilité des attributions de trois structures (Equipe pédagogique, Conseil de Perfectionnement, Conseil de département), p. 4 et p. 7.
Les conseils de département sont très anciens et résultent d'une volonté de l'UFR Lettres et Sciences Humaines de se structurer en dépit d'un foisonnement de disciplines parfois perçues comme hétéroclites. La mise en place institutionnelle d'une équipe pédagogique, puis d'un Conseil de Perfectionnement est plus récente. L'équipe pédagogique comprend des enseignants dévoués, habitués à travailler ensemble, qui se sont portés volontaires, et ce n'est pas le fruit du hasard, pour intégrer le Conseil de Perfectionnement dans la mesure où ils étaient aussi responsables de spécialité. Cela n'est pas nuisible, bien au contraire, puisque leur expérience de terrain est précieuse au Conseil de Perfectionnement. En pratique, beaucoup de décisions se prennent encore en conseils de département, quitte à harmoniser ensuite, parce qu'y siègent tous les enseignants, ce qui permet discussion, débat et mise au vote. Chaque structure a appris à trouver sa place et son niveau d'intervention.